

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

## SEANCE DU 12 avril 2024

D2024-26 Désignation des  
membres de la CLECT

## Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
23	22	23

Vote POUR	23
Vote CONTRE	0
Abstention	0

## Date de la Convocation

8 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire par Intérim.

**Présents:**

Jean-Claude ARNAUD, Michel BERTHET, Federico BIANCHINO, Cyrille BOUCHY, Marina BROSSETTE, Céline CARREIRO, Valentin CARRERAS, Françoise CURAILLAT, DE OLIVEIRA LEONES Ludivine, Christèle DUMONT-PLATEL, Nathalie DUMORD, Patrice DUPONT, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Fabienne FARGEOT MENEZES, Annick GUYON, Ludovic MORAND, Jean-Luc PAQUELIER, Patrice PERNOT, Coralie SANGOY, Pierre SIGNORET, Julien STOYE, Vincent THIBERT.

**Absents:**

Claire DE CROMBRUGGHE

**Vu** le Code Général des collectivités territoriales,

**Vu** le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

**Vu** la délibération du conseil communautaire de Mâconnais Beaujolais Agglomération en date du 15 juillet 2020 fixant la composition de la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT),

**Vu** la délibération du conseil municipal du 25 septembre 2020 désignant les 3 représentants pour la commune de Crêches-sur-Saône,

**Vu** les élections municipales partielles sur la commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et accepté à l'unanimité de procéder à la désignation à scrutin public,

Dit que la liste des représentants de la commune de Crêches sur Saône au sein de la CLECT est ainsi la suivante :

- Michel BERTHET
- Annick GUILLON
- Jean-Luc PAQUELIER

Le secrétaire de séance  
Coralie SANGOY



Acte télétransmis au contrôle de légalité  
le 18/04/24

Acte contresigné le 18/04/24

Le Maire,



Le Maire  
Michel BERTHET

